

acte publié le 24.11.2023

B.P. 429 27504 Pont-Audemer cedex  
Tél. 02 32 41 08 15 Fax 02 32 41 24 74  
E mail : [info@ville-pont-audemer.fr](mailto:info@ville-pont-audemer.fr)

8. Domaine de compétence par thème  
8.9 Culture

N° 224-2023

### DÉCISION DU MAIRE

#### Signature d'une convention pour l'occupation de la galerie Théroulde pour M. HITCHINS

Le maire de la Ville de Pont-Audemer,

VU l'article L.2122-22 du Code des Collectivités Territoriales,

VU la délibération du Conseil Municipal en date du 19 février 2022,

VU l'arrêté n°376-2023 portant délégation de signature à Monsieur Julien Timon en qualité de troisième adjoint en charge de la culture, du tourisme, du patrimoine et de l'animation,

**Considérant** l'aspect culturel porté par le projet permettant au public de Pont-Audemer de découvrir des linogravures sur le thème du sport

**DECIDE** de signer une convention avec Monsieur Stephen HITCHINS pour l'occupation de la galerie Théroulde, située placette Saint-Ouen à Pont-Audemer, dans le but d'organiser une exposition :

- du 13 décembre 2023 au 1er janvier 2024

L'occupation de la galerie Théroulde se fera à titre gracieux pour cette exposition.

Fait à Pont-Audemer le 20 novembre 2023

Pour le Maire et par délégation

Le 3ème Adjoint



Julien TIMON

En charge de la culture, du patrimoine, du  
tourisme et de l'animation